



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université de Rouen

Demande n° S3LI120000657

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Musique

## Présentation de la mention

La licence Musique de l'Université de Rouen propose trois parcours, dont les enseignements sont partiellement mutualisés, intitulés : Parcours général, Métiers du son et Pôle supérieur musique. Le parcours Pôle supérieur musique délivre, en plus de la licence, le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM). Les enseignements de ce parcours sont dispensés en partenariat avec le Pôle supérieur musique, nouvel établissement public qui regroupe les structures d'enseignement musical de trois régions.

La licence ouvre, au sein de l'Université de Rouen, sur la poursuite des études dans les masters Musique (Musicologie, Interprétation et découverte des répertoire, Enseignement de la musique) ainsi que sur d'autres masters relatifs aux métiers de l'enseignement, de l'art et de la culture, de l'aménagement et de la gestion du patrimoine culturel, de la documentation...). Elle donne accès aux concours de l'éducation nationale, des écoles spécialisées dans les métiers du son, ainsi qu'à la préparation du Diplôme d'enseignement (DE) pour les titulaires du DNSPM.

Le Parcours général conduit aux métiers de l'enseignement (tous niveaux) de la documentation et de l'archivage, de la culture et de la recherche. Le parcours Métiers du son conduit aux métiers d'ingénieur du son, monteur ou preneur de son. Le parcours Pôle supérieur musique conduit aux métiers d'interprète (musicien d'orchestre, d'ensemble instrumental ou vocal, de soliste) et à l'enseignement de la musique. L'observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rouen donne des chiffres globaux par domaines de formation (lettres et sciences humaines) ; le taux d'emploi est de 83 % à la sortie du master.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	108
Nombre d'inscrits en L2	44
Nombre d'inscrits en L3	40
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	11 %
% d'abandon en L1	13 %
% de réussite en 3 ans	De 52 à 88 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	De 20 à 52 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le département de musicologie de l'Université de Rouen est un pôle de première importance dans le paysage national, tant par le nombre et la qualité des cursus et diplômes que par sa position géographique : en particulier, le parcours Métiers du son est unique en France, et le parcours Pôle supérieur musique existera, à terme, dans dix universités seulement.

Le projet pédagogique met en place une architecture des formations riche, complexe et bien maîtrisée, offrant aux étudiants un large éventail de débouchés. Les étudiants sont bien informés et accompagnés tout au long du cursus.

La poursuite des études après la licence est bien explicitée et les possibilités offertes sont nombreuses.

Les débouchés professionnels apparaissent nombreux et bien diversifiés.

- Points forts :

- L'architecture des formations est excellente et bien adaptée aux objectifs annoncés.
- Les débouchés professionnels sont énoncés avec précision. Ils sont nombreux et diversifiés.
- Les partenariats avec les formations à la musique et à l'enseignement de la musique sont particulièrement riches.
- La formation fait la preuve de sa capacité à opérer un retour critique sur elle-même et de sa volonté de perfectionnement. Ceci est particulièrement sensible dans l'utilisation qui a été faite du document d'auto-évaluation.

- Points faibles :

- Ce travail d'auto-évaluation devrait être complété par les évaluations des enseignements par les étudiants.
- Le dossier présente quelques lacunes : en particulier en ce qui concerne les résultats chiffrés de l'insertion professionnelle pour la mention.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Il serait utile d'organiser et de prendre en compte l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Il serait souhaitable que l'observatoire de l'insertion professionnelle de l'Université de Rouen puisse disposer de données chiffrées sur l'insertion professionnelle par rapport à cette mention au niveau licence.